

SITUATION, PERSPECTIVES ET ENJEUX POUR LES FILIERES ŒUFS EUROPEENNES A LA VEILLE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DIRECTIVE BIEN-ETRE.

Magdelaine Pascale¹, Gonnier Véronique², Christine Jez³

¹*ITAVI, Service Economie, 28 rue du Rocher, 75 008 Paris*

²*CNPO, 28 rue du Rocher, 75 008 Paris Paris*

³*INRA, Délégation à l' Expertise scientifique collective, à la Prospective et aux Etudes –
DEPE, 147 rue de l'Université, 75007 Paris,
magdelaine@itavi.asso.fr*

RESUME

La production européenne d'œufs a atteint 6.3 millions de tonnes en 2009, soit un peu plus de 10 % de la production mondiale. Si production et consommation mondiales demeurent en croissance sur la dernière décennie, la production européenne se stabilise et connaît une forte diversification des systèmes d'élevage, en relation avec une évolution de la demande des consommateurs mais aussi en conséquence de la mise en œuvre de la nouvelle Directive sur le bien-être des poules pondeuses. A la veille de l'échéance de janvier 2012 qui verra la mise en œuvre complète de cette Directive, cette synthèse dresse un panorama des filières et du marché de l'œuf en Europe en 2009/2010, puis présente les perspectives d'évolution des systèmes de production en vue de l'application de la Directive dans les différents Etats-membres. Au-delà, elle analyse, à plus long terme, les enjeux d'avenir pour les filières œufs, grâce à différents scénarios d'évolution à l'horizon 2025. A cette échéance plus lointaine, si le contexte réglementaire communautaire (bien-être animal, protection de l'environnement, exigences sanitaires) reste un élément déterminant de l'évolution des filières, d'autres facteurs sont à prendre en compte tels que la forte volatilité des prix des matières premières entrant dans l'alimentation animale, l'évolution des comportements d'achat des consommateurs et des modes de consommation et enfin l'issue des négociations à l'OMC qui pourraient déboucher sur une ouverture accrue du marché communautaire et supprimer les protections douanières existantes.

ABSTRACT

Situation and future prospects for the European egg industry on the eve of the implementation of the new welfare regulation

The European egg production reached 6.3 million tons in 2009, i.e. a little over 10% of the world production. While the world production and consumption have been growing over the past ten years, the European production is leveling off and is strongly diversifying its production systems. This is the result of new consuming demands and of the implementation of the E.U. welfare regulation. The situation remains contrasted within the E.U. On the eve of the full implementation of the CE Directive 99/74 for the protection and welfare of laying hens in January 2012, the following analyze gives us a review of the European egg market in 2009/2010.

It also points out some short term issues and presents some perspectives in the changes of the housing systems within the EU. For the long run, some major stakes are analyzed through different scenarios.

What will happen in the future is determined by different steering factors such as European regulations (animal welfare, protection of the environment, sanitary requirements, etc.), animal feed cost fluctuations, consuming behavior and demands, and the WTO negotiations which could result in an increasing opening of the European market as well as the end of trade barriers.

INTRODUCTION

Selon les premières estimations de la FAO, la production d'œufs de poules dans le Monde a atteint 62.4 millions de tonnes en 2009. Sur la dernière décennie, cette production se montre dynamique avec une croissance annuelle moyenne de 2.3 % mais affiche un ralentissement par rapport à la décennie précédente (+ 3.9 %/an). La Chine notamment (23.9 MT, soit 38 % de la production mondiale) a enregistré un net ralentissement de sa croissance (+ 2.2 % par an de 1999 à 2009, contre + 12 % pendant la décennie précédente). D'autres pays émergents comme l'Inde et le Mexique voient leur production se développer fortement de 5 à 6 % par an.

Dans ce contexte mondial dynamique, la production et le marché européens (6.3 MT, 2^{ème} producteur mondial) apparaissent beaucoup plus stables. Cependant, la faible évolution des volumes produits s'accompagne de fortes évolutions des systèmes de production et de la segmentation du marché de l'œuf. A la veille de l'échéance de janvier 2012 qui verra la mise en œuvre complète de la Directive européenne 1999/74, relative à la protection des poules pondeuses, cette synthèse a pour objectif de dresser un panorama des filières et du marché de l'œuf en Europe en 2009/2010, d'identifier leurs enjeux à court terme et de donner des éléments de prospective à plus long terme.

1. PANORAMA DES FILIERES ŒUFS EN EUROPE

1.1. Repères sur la production et le marché communautaire

La production de l'UE à 27 était estimée par la Commission à 6.3 millions de tonnes en 2009 (soit un peu plus de 102 milliards d'œufs), en repli de 3.0 % par rapport à 2008. Depuis 2000, la production de l'UE à 25 s'est presque stabilisée (- 0.7 % par an). La France demeure le premier producteur de l'Union avec 13.6 milliards d'œufs produits en 2009. L'Italie arrive en seconde position (11.6 milliards d'œufs), suivie de l'Espagne avec environ 11.4 milliards d'œufs produits en 2009. Suivent l'Allemagne, en fort repli en 2009, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Pologne (tab 1).

Depuis une quinzaine d'années, les systèmes de production ont fortement évolué au sein de l'Union européenne, sous la double impulsion des évolutions des attentes des consommateurs et des citoyens d'une part, et des évolutions réglementaires d'autre part, avec la mise en œuvre de la Directive CE 99/74 concernant la protection des poules pondeuses et de réglementations nationales parfois plus contraignantes. Selon la Commission européenne, 104 millions de poules étaient élevées en systèmes alternatifs au sein de l'UE à 27 en 2009, soit environ

30 % des effectifs de poules européennes, contre seulement 8 % en 1996 (tab 2). Les systèmes alternatifs sont définis comme des systèmes d'élevage alternatifs à la cage ; ils sont constitués par les systèmes d'élevage au sol ou en volières en claustration (œufs de code 2), les systèmes plein-air (code 1) ou biologique (code 0).

L'Allemagne était, en 2009, le principal producteur d'œufs issus d'élevages alternatifs au sein de l'UE avec 27 millions de poules élevées hors des cages, suivie par les Pays-Bas et le Royaume-Uni. La part des systèmes alternatifs dans les effectifs de poules est majoritaire en Allemagne, au Royaume-Uni, en Suède, en Autriche et aux Pays-Bas. Elle avoisine 20 % en France et 15 % en Italie, alors qu'elle demeure inférieure à 10 % en Espagne et dans les nouveaux Etats-membres. La France et le Royaume-Uni présentent une part plus importante des systèmes avec accès à un parcours extérieur.

L'Union européenne est très légèrement exportatrice nette avec un taux d'autosuffisance de 102 % en 2009. Les exportations extra-communautaires d'œufs et d'ovoproduits (hors Œufs A Couver) de l'UE-27 se sont repliées en 2009, à 149 200 tonnes équivalent œufs coquille dont les deux tiers sous forme d'ovoproduits. Après la forte baisse enregistrée en 2008, les importations extra-communautaires d'œufs et d'ovoproduits ont légèrement progressé mais restent très faibles (à peine 30 000 tonnes équivalent œufs coquille). Après avoir fortement progressé de 2001 à 2006, les achats extra-communautaires de poudre d'œufs se sont stabilisés et atteignent seulement 6 200 t de produits séchés en 2009.

Au sein de l'Union européenne à 27, la consommation alimentaire d'œufs et d'ovoproduits s'élève à environ 6.4 millions de tonnes en 2009, soit 212 œufs par habitant (12.9 kg par habitant), avec cependant d'importantes variations entre Etats membres. Certains pays atteignent à peine 180 œufs par personne et par an (Espagne, Pays-Bas, Royaume-Uni), alors que d'autres, comme le Danemark, consomment presque 300 œufs (Figure 1).

1.2. Zoom sur les principaux pays producteurs

L'Italie est le deuxième producteur européen d'œufs, derrière la France. La production est concentrée dans le Nord de l'Italie, fortement intégrée par des entreprises tournées vers le marché national. Au sud de l'Italie, la production est beaucoup moins structurée, elle est assurée par de petits élevages qui ciblent le marché local. Le marché italien se caractérise par une forte consommation d'œufs transformés, en particulier pour la production de pâtes. Cette forte demande en ovoproduits est satisfaite par des œufs majoritairement issus d'élevages en cages. Cependant, les consommateurs des régions du Nord sont de plus en plus influencés

par les préoccupations sociétales suisses ou autrichiennes plus favorables au bien-être animal ; de ce fait, leur intérêt pour les œufs issus de systèmes de productions alternatifs à la cage se renforce. Ces systèmes ont connu un développement récent pour atteindre 15 à 20 % en 2009. La consommation globale d'œufs était de 215 œufs par personne et par an en 2009 (IEC).

Après une forte progression jusqu'en 2003-2004, la **production espagnole** marque le pas depuis cinq ans, passant de 2^{ème} producteur européen d'œufs après la France en 2004 à la 3^{ème} place en 2009. Si le secteur des œufs y est encore peu concentré et très atomisé, la production se concentre peu à peu autour d'entreprises leaders. Les principales régions de production sont les deux Castilles et la Catalogne qui représentent à elles trois près de 50 % de la production d'œufs. Le marché reste très peu segmenté en Espagne puisque 97 % des œufs produits sont issus d'élevages en cages. Les œufs plein air sont pour la majorité vendus hors de l'Espagne. Un peu plus de 20 % des œufs sont exportés vers les autres pays de l'Union européenne. Le commerce traditionnel (ou spécialisé) occupe encore une place non négligeable (30 % des achats en 2006). La consommation des œufs a chuté depuis 1990 pour atteindre 177 œufs par personne et par an en 2009 (IEC).

L'**Allemagne**, quatrième producteur européen, a la particularité d'être fortement importateur (taux d'autosuffisance de 67 % en 2008, et 59 % en 2009, suite à la baisse de production). Son marché domestique est largement approvisionné par la filière hollandaise qui y commercialise les deux tiers de sa production. Depuis 2000, les incertitudes relatives à la mise en œuvre d'une réglementation nationale interdisant l'élevage en cages, d'abord adoptée puis abrogée, ont pesé sur la filière allemande. La production en cages a fortement diminué pour atteindre 37 % en 2009. Aujourd'hui, l'élevage en cages (conventionnelles ou aménagées au sens de la Directive 99/74) est interdit, et seuls les élevages en petits groupes (KleinGruppenHaltung) ou KGH, ont le droit de produire dans des grandes cages aménagées, plus hautes, hébergeant une soixantaine de poules. La Basse-Saxe, au nord de l'Allemagne, est la première région productrice où siègent les principales entreprises d'amont et d'aval de la filière. La concentration des productions avicoles et porcines dans cette région entraîne une forte pression environnementale, qui rend difficiles les installations de nouvelles structures d'élevage. Ainsi, le développement de la production avicole a lieu à l'Est du pays. Une majorité de la production est gérée par des entreprises qui intègrent, pour la plupart, plusieurs maillons de la filière. La consommation allemande est de 211 œufs par personne en 2009 (source IEC).

Au **Royaume-Uni**, où la production est concentrée dans les mains de quelques entreprises, la filière a été profondément marquée par le déclin de la consommation à la fin des années 80, suite à une crise sur l'œuf et la salmonelle. La filière a alors mis en place un logo collectif de qualité : «British Lion Quality» afin de réassurer le consommateur. Tous les œufs sur lesquels est apposé ce logo sont issus de poules ayant été vaccinées contre les salmonelles.

Actuellement, les ovoproduits représentent 20 % de la consommation britannique d'œufs. Celle-ci se caractérise par une forte demande en œufs plein air qui représentaient 41 % du marché des œufs en 2009 (source IEC) et pourraient atteindre 50 % en 2012.

Les Pays-Bas ont produit en 2009 un peu plus de 9.5 milliards d'œufs selon la Commission européenne, et affichent un taux d'autosuffisance de 309 % c'est-à-dire qu'ils produisent 4 fois ce qu'ils consomment. Leur principal client est l'Allemagne qui absorbe 73 % des exportations néerlandaises d'œufs en coquille et d'ovoproduits. 43 % des pondeuses néerlandaises étaient élevées en cages en 2009. La consommation s'élevait à 184 œufs par personne dont 23 % sous forme d'ovoproduits.

La Pologne est un des pays, parmi les nouveaux Etats Membres ayant intégré l'Union européenne, qui a le plus développé sa production d'œufs depuis la fin des années 1990. Elle est d'ailleurs devenue exportatrice nette au début des années 2000 (taux d'autosuffisance de 121 % en 2009). La production se concentre dans deux régions centrales autour de quelques gros opérateurs, même s'il subsiste encore une multitude de basses-cours. L'élevage en cages reste l'élevage dominant, toutefois, les élevages au sol et en plein air se développent.

1.3. La situation française

La production française a connu une période de croissance dans les années 1990, avec près de 16 milliards d'œufs produits en 1999. Depuis, elle est globalement orientée à la baisse. Selon les bilans du SSP (Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture), la production française se serait élevée à 13.6 milliards d'œufs en 2009 (826 000 tonnes). Compte tenu de la forte hausse des mises en place de poulettes observée en 2009 (+ 6.3 %), la production est en forte progression (+ 6.5 %) en 2010.

La production française tend à se diversifier depuis la fin des années 80. Les effectifs de poules pondeuses élevées en système alternatif sont estimés à 8.85 millions de poules en 2009, soit 20 % du cheptel de pondeuses en France. Cette part est en légère reprise en 2009, avec un développement marqué des productions alternatives (+ 7 %), (Figure 2). Les productions les plus dynamiques sur les cinq dernières années sont celles d'œufs sous Label Rouge et d'œufs biologiques dont les taux de croissance annuelle

atteignent, en moyenne sur 5 ans, respectivement 1.8 % et 5.8 %. La production alternative en France se caractérise par la prédominance d'élevages plein air et la faible part de la production au sol en claustration.

Depuis 2006, l'absence de données fiables sur les échanges d'œufs en coquille ne permet pas de disposer de bilans officiels sur la consommation alimentaire d'œufs en France. Cependant, l'ITAVI a réalisé une estimation des flux d'échanges en volume, à partir des flux en valeur et des évolutions des prix de gros européens, puis de la consommation intérieure globale. La consommation ainsi estimée apparaît en recul sur les dernières années. Elle passe de 238 œufs par personne en 2005 à 230 œufs en 2009, dont un tiers environ sous forme d'ovoproduits. Il convient cependant d'être très prudent sur ces nouvelles estimations.

La production française est fortement concentrée en Bretagne, région qui assure 45 % de la production nationale d'œufs de consommation (SSP 2009), mais seulement 30 % de l'activité nationale de conditionnement et 19 % de la production d'ovoproduits. Les régions Rhône-Alpes et Pays de Loire assurent chacune un peu moins de 10 % de la production nationale. On recensait en France en 2008 1 700 exploitations produisant des œufs. Les structures de ces exploitations sont contrastées en fonction des modes d'élevage. Ainsi, lors de l'enquête « Aviculture 2008 », la capacité moyenne était de 25 000 pondeuses par exploitation (54 000 pondeuses par exploitation en moyenne pour la production en cages contre 6 500 pondeuses pour la production plein air). Les exploitations de poules pondeuses en cages ne représentaient que 38 % des exploitations pondeuses, mais détenaient 82 % des capacités de production. Les élevages travaillent, soit sous contrat avec une organisation de production, le plus souvent liée à un fabricant d'aliment, en Bretagne notamment, de type coopératif ou privé, soit de façon indépendante pour les plus importants d'entre eux qui possèdent leur propre centre d'emballage.

Le marché français est, comme le marché européen, un marché segmenté, avec des attentes utilisateurs assez différentes selon les segments de marché. Ainsi, l'ITAVI estime que la consommation française se répartit en 6 % d'auto consommation (œufs produits et consommés sur l'exploitation), 40 % d'achats des ménages pour la consommation à domicile via différents circuits de distribution, 21 % d'achats d'œufs en coquille par la Restauration Hors Domicile (RHD), et 33 % d'utilisation de produits transformés (ovoproduits) par les industries alimentaires et la RHD. Les attentes des consommateurs pour l'achat d'œufs en coquille sont diverses et laissent une place croissante aux œufs alternatifs qui représentent plus de 30 % des achats en volume et plus de 45 % des ventes d'œufs en valeur dans les Grandes et

Moyennes Surfaces (GMS). La restauration et l'industrie privilégient prix et qualité sanitaire, ce qui se traduit par une part assez faible, bien qu'en croissance, des œufs alternatifs sur ces marchés. La part des ovoproduits dans la consommation globale d'œufs se développe régulièrement, passant de 22 % en 1997 à 33 % en 2009.

2. IMPACT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DIRECTIVE BIEN ETRE

2.1. Les enjeux de la réglementation sur le bien-être des poules pondeuses

L'UE dispose des normes parmi les plus strictes au monde en matière de bien-être animal. Outre les exigences applicables à toutes les espèces d'animaux d'élevage, celles qui concernent la filière avicole se sont considérablement renforcées en 1999 par une directive spécifique aux poules pondeuses. Celle-ci établit des normes sur la surface minimale par poule, laquelle est considérablement augmentée. Elle prévoit, de plus, la suppression des cages standard d'ici 2012 pour les élevages de plus de 350 poules pondeuses. Quant aux cages aménagées (ou enrichies), elles devront avoir une hauteur minimale de 45 cm et être équipées de nids, de dispositifs de raccourcissement des griffes, de perchoirs d'une longueur de 15 cm par poule et d'un bac contenant des matériaux friables permettant l'expression du comportement de bain de poussières.

Cette réglementation ne s'applique pas aux pays tiers et crée des distorsions de concurrence tant que le bien-être animal ne s'impose pas au niveau international. Ainsi, les exigences réglementaires européennes (relatives au bien-être animal mais aussi à la lutte contre les salmonelles et à la protection de l'environnement) pourraient peser fortement à l'avenir sur la compétitivité de l'élevage européen. Selon Peter Van Horne (2007, 2008), les coûts de production des œufs nord-américains ou brésiliens étaient en 2006 de 32 à 33 % inférieurs aux coûts européens. Les principaux facteurs de compétitivité nord et sud-américains résident dans le faible coût des intrants (matières premières pour l'alimentation animale et main-d'œuvre) mais aussi dans de plus faibles contraintes réglementaires. La réglementation bien-être animal expliquerait 20 à 25 % des écarts de coût de production entre Union Européenne et Pays-tiers.

Au sein de l'Union européenne, l'impact de cette réglementation n'est pas homogène car malgré un cadre législatif commun, les contextes réglementaires nationaux diffèrent sensiblement. Ainsi, les réglementations allemande et néerlandaise interdisent les cages même aménagées et sont plus exigeantes sur l'espace disponible par poule (élevage en grands groupes dans des grandes cages ou « mini-volières »).

2.2. Perspectives d'évolution des systèmes de production au 1^{er} janvier 2012

L'avenir proche est encore très incertain dans de nombreux pays européens, notamment dans les pays du Sud et de l'Est de l'Europe où la demande sociétale et celle du marché en faveur du bien-être animal est encore faible. Les investissements de mise en conformité avec la Directive 99/74 y sont en cours ou prévus à court terme.

Pour tenter d'apprécier la situation en Europe en janvier 2012, l'ITAVI et le CNPO ont réalisé une enquête en novembre 2010 auprès d'experts européens, complétée pour la France, par les résultats d'une enquête menée par le CNPO auprès des organisations françaises également en novembre 2010. Sept pays totalisant 214 millions de poules en 2010 (soit 60% des effectifs européens) ont répondu à cette enquête (Danemark, Pays-Bas, Allemagne, Royaume-Uni, Belgique, Espagne et France).

Parmi les principaux pays européens producteurs d'œufs, l'Allemagne et les Pays-Bas, ont davantage anticipé l'échéance 2012, sous la double influence de réglementations nationales et de celle des enseignes de distribution ayant banni les œufs produits en cage (même aménagées). Ainsi, alors que les systèmes de production évoluaient progressivement en France et au Royaume-Uni, et plus lentement en Italie, en lien avec une progression de la demande des consommateurs en faveur des systèmes alternatifs, les évolutions de systèmes ont été plus rapides et brutales en Allemagne et aux Pays-Bas, s'accompagnant en Allemagne, d'une baisse temporaire de la production en 2008 et 2009. Ainsi en 2010, à dire d'expert, la production allemande était déjà réalisée à plus de 90 % dans des systèmes alternatifs à la cage (73 % en production « barn » ou code 2, 18 % en production avec accès à un parcours extérieur plein air -code 1- ou bio -code 0-) alors que ces systèmes alternatifs ne représentaient que 40 % des effectifs de poules allemandes en 2008 !

De 2010 à 2012, le poids des systèmes alternatifs serait en augmentation dans l'ensemble des pays concernés. La hausse attendue sur les deux ans est de 35 % pour les effectifs en bio (code 0), de 26 % sur le plein air (code 1) et de 38 % sur le code 2. Les plus fortes évolutions sont attendues au Royaume-Uni sur le plein-air, et aux Pays-Bas sur les œufs de code 2 (volières). Ce pays suit en effet les mêmes tendances que la filière allemande avec un décalage de deux ans. Les autres pays notamment le Danemark (où les cages aménagées représentaient déjà 58% des effectifs de poules en cages en 2010), puis la France, le Royaume-Uni, la Belgique et l'Espagne devraient connaître une évolution des élevages en cages conventionnels orientée majoritairement vers la cage aménagée.

Finalement, en 2012, la part des poules en cages diminuerait fortement, notamment de 43 % à 13 % aux Pays-Bas, de 78 % à 66 % en France et de 50 à 40% au Royaume-Uni.

3. ELEMENTS DE PROSPECTIVE A L'HORIZON 2025

Au-delà de 2012, nous avons cherché à identifier les principaux enjeux des filières œufs en Europe à plus long terme. Nous nous sommes appuyées pour cela sur un travail prospectif conduit pour les filières avicoles (chair et ponte) en France par l'INRA et l'ITAVI (Jez 2009), complété par des interviews d'experts européens de différents pays.

3.1. Aviculture 2025, une prospective pour les filières avicoles en France à l'horizon 2025

Une réflexion a été menée par un groupe de travail du CNPO, à la suite de l'exercice de prospective INRA ITAVI « Aviculture 2025 » (Jez 2009), qui avait porté essentiellement sur les filières volailles de chair, afin de revisiter les résultats de cette prospective pour la filière œufs et ovoproduits. Une réunion de travail d'une journée a permis de valider et préciser les facteurs d'évolution et les hypothèses faites sur ces derniers pour la filière œuf et de valider et préciser les scénarios.

Les principaux facteurs d'évolution des filières à l'horizon 2025 identifiés se regroupaient en trois grandes composantes : politiques publiques et réglementations ; consommation et circuits de distribution ; stratégies des acteurs. Les hypothèses faites sur les différents facteurs d'évolution ont permis de construire quatre scénarios contrastés à horizon 2025 (cf. Tab 3).

3.2. Les scénarios pour la filière œufs française à horizon 2025

Le Scénario 1 : la filière œufs dans un contexte mondialisé

Dans un contexte de libéralisation des marchés et de fin des aides directes à l'agriculture, le scénario 1 envisage un maintien ou une légère érosion de la consommation avec un développement de la part des ovoproduits qui atteint 40 à 50 % de la consommation totale en fonction du contexte économique. Toutefois, du fait de l'abaissement des protections aux frontières de l'Union européenne, les importations d'ovoproduits sont amenées à progresser, pour atteindre 30 % des besoins du marché français. Une bonne répartition des élevages sur l'ensemble du territoire permet d'approvisionner le marché français en œuf coquille, les systèmes d'élevage se partagent entre 50 % de systèmes alternatifs avec accès à un parcours extérieur, 25 % de cages aménagées et 25 % de volières en claustration. La taille moyenne des élevages augmente (100 000 poules en cages, 50 000 en volières). En revanche, les importations portent

essentiellement sur des œufs issus d'élevages en cages (85 %).

Le Scénario 2 : la filière œufs européenne à la recherche de compétitivité

En 2025, le marché de l'œuf est dépendant d'un contexte de crise économique et de faible pouvoir d'achat des consommateurs et par des préoccupations santé/nutrition en développement. La consommation d'œufs progresse et la part des ovoproduits atteint 40 %. Le développement de politiques industrielles coordonnées en Europe et le maintien des droits de douane ont largement profité à son industrie avicole qui s'est restructurée et modernisée. La filière approvisionne un marché très standardisé, sur lequel le prix est le principal critère de choix des consommateurs.

L'implantation régionale des élevages est déterminée par la recherche du plus bas prix d'aliment et celui de la proximité des zones de consommation.

Les fermes de ponte de grande taille (200 000 à 400 000 poules sur un même site) constituent le modèle de production dominant, avec une production d'œufs en cages (70 % de la production française) ou en grandes volières en cas de boycott des œufs cages par la grande distribution. Ces exploitations sont détenues par des agriculteurs entrepreneurs fortement sécurisés par des contrats avec des partenaires aval. L'industrie de transformation se structure au niveau européen autour de grands groupes, mais conserve un approvisionnement régional, dont une part croissante provient d'élevages dédiés. Les élevages alternatifs (30 % de la production) sont également à la recherche de coûts plus bas, la taille moyenne des élevages augmente afin d'optimiser les facteurs de production et les coûts de collecte.

Le Scénario 3 : le développement durable anime la filière

En 2025, l'Europe mise sur ses atouts en matière de développement durable pour faire face à la concurrence internationale et développer une production agricole de qualité sur son territoire. La sortie de la crise économique et la progression du pouvoir d'achat des consommateurs ont permis l'expression d'un niveau d'exigence élevé en matière de préservation de l'environnement et de qualité des produits. La baisse de la consommation de viandes profite largement à la consommation d'œufs qui augmente fortement. Les consommateurs privilégient des produits frais, de proximité, à faible impact environnemental et respectant le bien-être des animaux. La part des ovoproduits recule à 30 %. Les attentes de santé, respect de l'environnement et du bien-être animal, sont relayées par la grande distribution, qui n'offre plus à la vente que des œufs alternatifs.

Différents systèmes d'élevage coexistent pour des débouchés spécifiques : 20 % de la production sont produits par des poules élevées en cages et sont

destinés quasi exclusivement à l'industrie de transformation. 30 % sont produits par des poules élevées en volières en claustration et sont destinés au hard discount et aux gammes premier prix de la GMS. Enfin, 50 % de la production sont issus d'élevages alternatifs bénéficiant d'un accès à un parcours (plein air ou bio) ; ils alimentent à la fois les circuits courts, la GMS mais aussi l'industrie de transformation qui absorbe 30 % d'œufs produits dans des systèmes alternatifs.

Des fermes de ponte importantes coexistent avec des élevages familiaux alternatifs dont la taille moyenne varie de 5 000 à 30 000 poules. Le maillage territorial est assez dense et les élevages assez bien répartis sur le territoire.

Des politiques facilitant les démarches de création et d'installation des élevages sont mises en place.

Le Scénario 4 : la filière œufs dans une régulation alimentaire mondiale

Dans un monde profondément affecté par une succession d'accidents climatiques et de crises sanitaires, la coordination des Etats pour assurer une sécurité alimentaire mondiale durable s'est imposée. La production agricole est encouragée sur tous les continents avec des exigences fortes en matière de préservation des ressources naturelles et de qualité sanitaire.

Dans ce contexte, l'Europe met son autosuffisance alimentaire au premier plan pour rassurer des citoyens marqués par la peur de manquer et focalisés sur les prix. Les systèmes de production les plus intensifs se développent, car les plus à même d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles. On cherche à produire près des régions de consommation pour optimiser les coûts de transports et d'énergie.

Les préoccupations de bien-être animal passent au second plan, bien après la nécessité de nourrir les hommes. La part des œufs alternatifs sur le marché français se stabilise entre 20 et 30 % du marché. Dans ce contexte, le savoir-faire et la capacité des filières européennes sont mobilisés pour subvenir, au moins dans un premier temps, aux besoins de populations mal nourries. La production française d'œufs se développe fortement pour alimenter le marché mondial, via une production d'œufs en cages, fortement rationalisée et productive.

4. ENSEIGNEMENTS ET DISCUSSION

4.1. Enseignements et questions posées par la prospective française

Parmi les scénarios décrits, deux peuvent être considérés comme plus tendanciels (le 1^{er} et le 3^{ème}), les autres décrivant plutôt des ruptures. Dans presque tous les scénarios, il est fait l'hypothèse d'une hausse plus ou moins forte de la consommation, conséquence d'une diminution de la consommation de viande, l'œuf se substituant à la viande en raison de ses atouts économiques, écologiques (faible bilan carbone) et

nutritionnels. Cette hypothèse sur la substitution entre viande et œuf devrait cependant être plus précisément étudiée afin de préciser les déterminants de la consommation d'œufs. Certains scénarios envisagent un développement de la part des ovoproduits, d'autres non. Enfin, la question de la pénétration des œufs issus de systèmes alternatifs dans la production d'ovoproduits fait également l'objet d'hypothèses contrastées. Les arbitrages politiques qui seront rendus entre différentes priorités (l'emploi et le soutien aux acteurs économiques dans le scénario 2, les préoccupations environnementales et de bien-être animal dans le scénario 3) seront également déterminants sur l'avenir de la filière.

Même si des interrogations subsistent sur le choix des modèles techniques de 2025, l'organisation globale de la filière devrait évoluer fortement mais rester structurée autour d'exploitations agricoles et d'entreprises de dimension familiale. En effet, si une augmentation des investissements de groupes industriels dans la production d'œufs est attendue, le modèle dominant demeure celui d'unités familiales. Enfin, la définition d'indicateurs de la durabilité (économique, sociale et environnementale), objectifs mesurables, et partagés apparaît un défi important à relever à la fois pour les acteurs de la filière et pour la recherche publique.

4.2. Eléments de réflexion à l'échelle européenne

Sur ces différents points, nous avons questionné plusieurs experts afin de vérifier si nos représentations des futurs possibles étaient partagées. Concernant les perspectives d'évolution de la consommation sur le long terme, la plupart d'entre eux s'entendent sur un maintien ou une légère croissance de la consommation favorisée par les atouts santé et nutrition de l'œuf et par une relativisation de la crainte du cholestérol. La part des ovoproduits devrait continuer à se développer (jusqu'à 35-45 % selon les pays), en raison d'une recherche permanente de praticité par les consommateurs, même si on observe (au Royaume-Uni, en France) une stagnation de la production d'ovoproduits sur les dernières années. Cette industrie devrait développer ses approvisionnements en œufs alternatifs (codes 0, 1 et 2) sous la pression de certains acteurs utilisateurs (IAA et RHD) soucieux de donner une image positive de leur activité et de leur marque. Cependant, la crainte la plus partagée est celle du développement des importations d'œufs produits en cages à moindre coût dans différents Pays-tiers (Etats-Unis, Inde, Argentine, voire Brésil à terme) pour approvisionner l'industrie des ovoproduits. Le prix des œufs alternatifs et notamment ceux de code 2, et les modalités d'un accord à l'OMC ou d'accords bilatéraux avec le Mercosur seront déterminants à ce niveau. Certains experts anticipent même, en 2025,

que l'industrie des ovoproduits importera des Pays-tiers l'essentiel de ses besoins.

Enfin, si la plupart des experts interrogés estiment que les unités de production poursuivront leur concentration, ces dernières resteront probablement des entreprises familiales et l'augmentation de la taille moyenne sera limitée par les contraintes environnementales, notamment aux Pays-Bas et en Belgique. Les relations contractuelles entre les producteurs et leur aval (industrie et distributeurs) devraient se renforcer. Au Royaume-Uni, où les structures sont déjà fortement concentrées et intégrées, cette tendance pourrait s'accroître.

CONCLUSION

Les perspectives de développement demeurent favorables sur le marché mondial, tiré par la demande de pays émergents comme la Chine, l'Inde ou l'Amérique latine. La situation est plus stable en Europe et en France.

Les filières œufs, française et européenne, sont à la veille de profondes mutations techniques, structurelles voire organisationnelles, induites par des évolutions fortes du contexte réglementaire communautaire (sur le plan du bien-être animal mais aussi sanitaire et environnemental). Par ailleurs, des interrogations fortes subsistent quant aux évolutions des régulations des échanges internationaux dans le cadre des négociations à l'OMC ou avec le Mercosur qui pourraient déboucher sur une ouverture accrue du marché communautaire, et supprimer les protections douanières existantes. Les filières œufs devront également gérer une volatilité accrue des prix des matières premières entrant dans l'alimentation animale.

Enfin, différents scénarios sont envisageables quant aux évolutions des comportements d'achat des consommateurs et des modes de consommation. La crise économique a renforcé récemment la sensibilité des consommateurs au prix, ce qui est favorable à la consommation d'œufs, qui reste la protéine la moins chère. Cependant, une part croissante des consommateurs est sensible aux modes d'élevage et d'alimentation des animaux, comme en témoigne la forte demande en produits biologiques. Ces nouvelles attentes des consommateurs sont par ailleurs relayées, voire anticipées par les acteurs de la grande distribution. La filière devra ainsi répondre au triple défi de la durabilité (économique, sociale et environnementale) et être en mesure de valoriser les atouts dont elle dispose en la matière.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGRA CEAS, 2004. Consulting study on the socio economic implications of the various systems to keep laying hens. Contract SANCO /2003/ SPC, 2003258.
- Directive 1999/74/CE du Conseil du 19 juillet 1999 établissant les normes minimales relatives à la protection des poules pondeuses. JOCE L 203/53 du 3 août 1999.
- Jez C, Beaumont C, Magdelaine P, Paillard S, La filière avicole française à l'horizon 2025, Rapport du groupe de travail Prospective avicole, INRA ITAVI Octobre 2009.
- Magdelaine P., 2009. Future prospects for the European egg industry. XIII Eur. Symp. Quality of Eggs and Egg Products, 21-25 June 2009, Turku Finland, WPSA, Finish branch, PL3.pdf.
- Magdelaine P., Jez C., 2009. Conclusions de la prospective réalisée par l'ITAVI et l'INRA sur l'aviculture française à l'horizon 2025. Journ. ITAVI pondeuse. Ploufragan, 3 décembre. ITAVI (Ed), Paris, France.
- Magdelaine P., Braine A., Gonnier V., Spiess M.P., 2010. Production et consommation des oeufs et ovoproduits. In : Science et technologie de l'oeuf et des ovoproduits. Nau F., Guérin- Dubiard C., Baron F., Thapon J.L. (Eds). Editions Tec et Doc Lavoisier, Paris, France, 1, 1-36.
- Riffard C, Gallot S, 2010, Caractérisation des exploitations avicoles françaises à partir de l'enquête « Aviculture 2008 », ITAVI, SSP, FranceAgrimer.
- Van Horne P., 2007. Prohibition of enriched cages for laying hens in the Netherlands? An examination of the consequences. LEI report 2.07.10, Agricultural Economics Research Institute. The Hague. August 2007.
- Van Horne P., 2008. Production costs of table eggs; an international comparison. LEI report 2008-071. Agricultural Economics Research Institute. The Hague. December 2008.

Tableau 1. Principaux producteurs d'œufs de consommation de l'UE

	Production 2009 (milliards d'œufs)*	Evolution 2009/2008	Evolution moyenne annuelle 2000-2009
France	13.6	- 5.5 %	- 1.6 %
Italie	11.6	- 0.8 %	-1.5 %
Espagne	11.4	- 2.0 %	- 0.9 %
Allemagne	9.9	- 17.1 %	- 3.8 %
Royaume Uni	9.5	+ 0.2 %	+ 0.2 %
Pays Bas	9.5	+ 0.2 %	- 0.4 %
Pologne	8.8	=	+ 2.6 %
UE à 25	95.7	- 3.2 %	- 0.7 %
Roumanie	5.3	=	nd
Bulgarie	1.4	=	nd
UE à 27	102.5	- 3.0 %	nd

* convertis sur la base de 16.4 œufs /kg

ITAVI d'après SSP et Commission

Tableau 2. Part des systèmes alternatifs au sein de l'UE à 27: effectifs de poules pondeuses par système

	Cage	Plein air	Sol	Biologique	Ensemble des systèmes alternatifs
1996 (UE à 15)	92 %	4 %	4 %	ND	8 %
2000 (UE à 15)	89 %	6 %	5 %	ND	11 %
2009 (UE à 27)	72 %	9.5 %	16 %	2.5 %	28 %
Dont France	80 %	12.5 %	3 %	4.5 %	20 %
Espagne	96 %	2 %	2 %	-	4 %
Allemagne	37 %	12%	45 %	6 %	63 %
Pays-Bas	43 %	13 %	41 %	3 %	57 %
Royaume-Uni	50 %	40 %	7 %	3 %	50 %
Italie	81 %	2 %	14 %	2 %	19 %

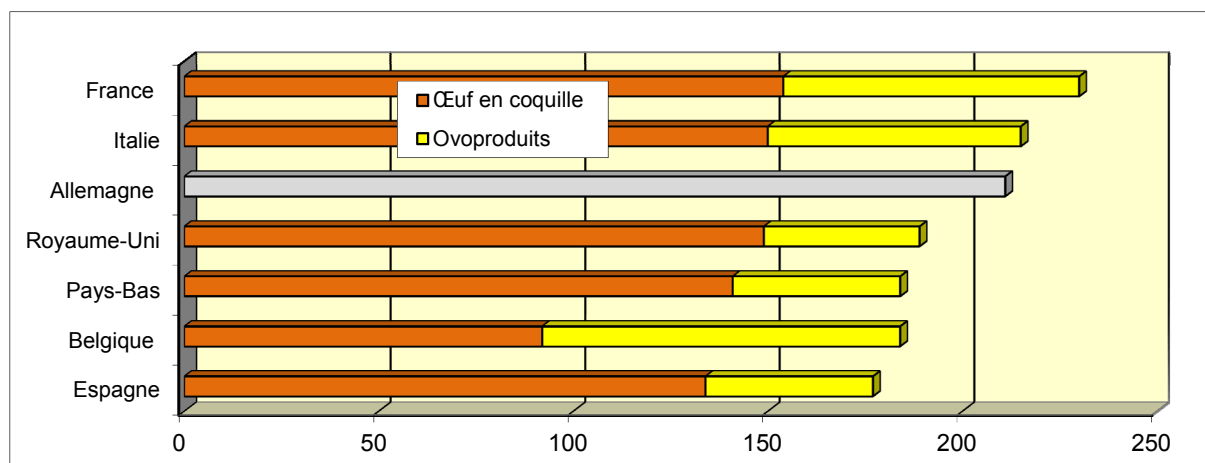
ND= non disponible

ITAVI d'après Commission européenne et ses propres sources pour la France

Tableau 3. Les scénarios français à horizon 2025 en chiffres

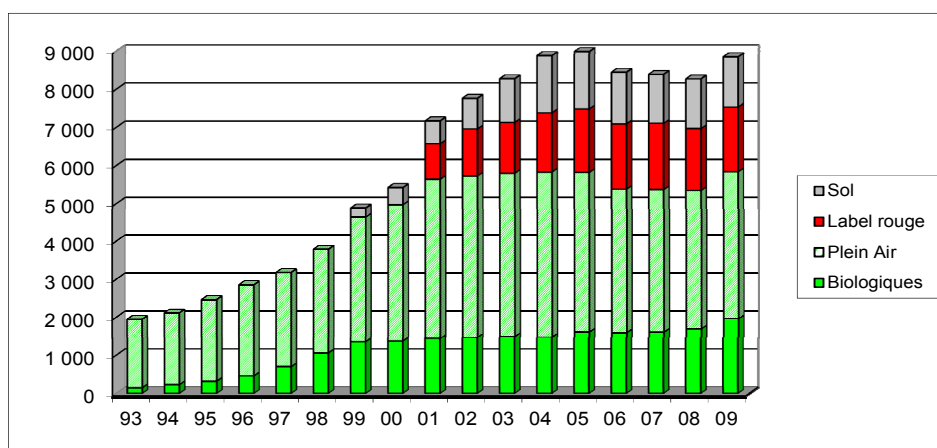
	Consommation Nb œufs/hab.	Part des ovoproduits dans conso	Part des importations dans conso	Segmentation de la production France
Scénario de base 2008	230	30 %	15 %	80 % cages 20 % alternatifs (parcours)
SC1 La chair de poule	230	40-50 %	30 % (ovoproduits)	25 % cages 25 % volières 50 % alternatifs (parcours)
SC2 Le coq européen	240	40 %	15 %	70 % cages ou volières 30 % alternatifs (parcours)
SC3 La poule est dans le pré	260	30 %	15 %	20 % cages 30 % volières 50 % alternatifs (parcours)
SC4 La poule au pot	260	40 %	15 %	70-80 % cages 20-30 % alternatifs

Figure 1. Consommation d'œufs et d'ovoproduits dans les principaux pays consommateurs en Europe (œufs/hab en 2009)



ITAVI d'après SSP et MEG

Figure 2. Evolution des effectifs de poudeuses en systèmes alternatifs en France



ITAVI d'après SSP, DGAL, Agence Bio et Synalaf